

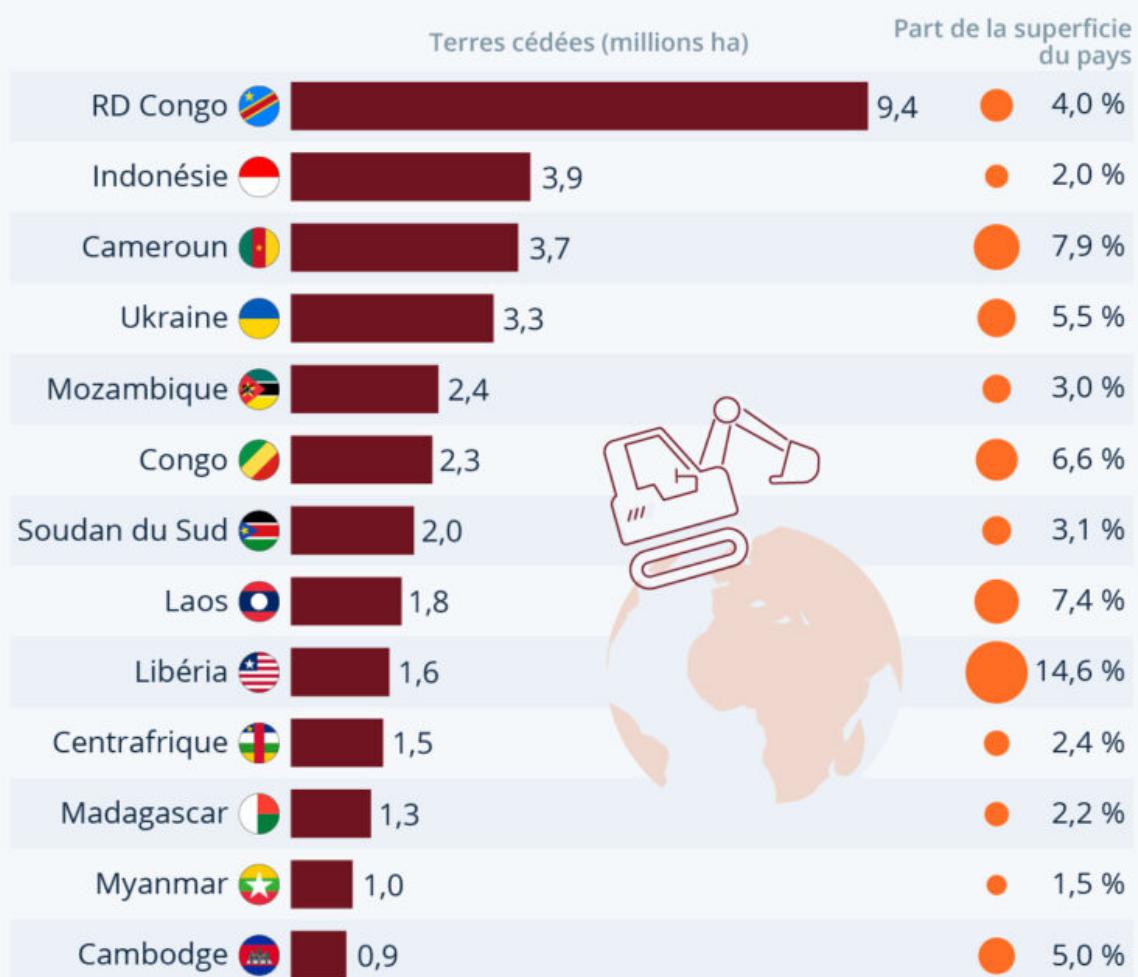
Ecrit par le 8 décembre 2025

# Les pays les plus vulnérables à l'accaparement des terres

Ecrit par le 8 décembre 2025

# Les pays les plus vulnérables à l'accaparement des terres

Pays à faible revenu et revenu moyen inférieur avec le plus de terres cédées à des investisseurs étrangers (2000-2022) \*



\* Accords internationaux conclus pour l'achat, location et concession de terres de 200 ha et plus, destinées à tous types d'exploitation : agricole, forestière, minière, etc.

Sources : Land Matrix, Banque mondiale, calculs Statista



Ecrit par le 8 décembre 2025

Comme le révèle une analyse de la base de données [Land Matrix](#), la République démocratique du Congo est le pays en développement (pays à faible revenu et revenu moyen inférieur) le plus touché par l'accaparement des terres, en matière de superficie cédée à des investisseurs étrangers. L'accaparement des terres peut être défini comme l'achat, la location ou la concession de terres à des fins commerciales auprès de pays en développement par des entreprises transnationales ou des [organisations gouvernementales étrangères](#). Réalisé à une échelle massive, il peut avoir des conséquences sur la sécurité alimentaire des populations locales.

En RD Congo, des accords portant sur l'achat ou l'utilisation de plus de 9 millions d'hectares de terres ont été conclus depuis l'an 2000, ce qui représente environ 4 % de la superficie totale du pays. Les terres acquises par les investisseurs étrangers sont principalement dédiées à l'exploitation forestière, l'[extraction minière](#) (cuivre, cobalt, etc.) et aux monocultures industrielles, comme l'[huile de palme](#). De manière générale, ce sont les pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est qui sont les plus vulnérables à la prédation foncière et plusieurs d'entre eux ont déjà cédé une grande partie de leur territoire. Environ 8 % de la superficie du Cameroun et 15 % de celle du Libéria est ainsi sous contrôle d'intérêts étrangers, en particulier de groupes agro-industriels produisant des denrées et matières destinées à l'exportation.

En Europe, l'Ukraine est également concernée par un accaparement foncier massif de la part d'investisseurs étrangers, essentiellement à des fins agricoles. Les transactions foncières conclues depuis 2000 dans ce pays couvraient plus de 3 millions d'hectares, soit près de 6 % du territoire ukrainien (donnée de 2020).

Ailleurs dans le monde, si l'on étend l'analyse aux pays à revenu moyen supérieur, les terres du Pérou sont également particulièrement prisées, avec un peu plus de 16 millions d'hectares cédés ces vingt dernières années, en grande partie destinés à l'exploitation minière.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#).